

Compte rendue de l'assemblée générale de l'ACCA de MESSEME le 14 juin 1023



L'assemblée générale est présidée par Mr LEMAITRE Thierry et assistée de Mr TIFFENEAU Jean Pierre en qualité de secrétaire et trésorier.

Une feuille d'émargement a été signée par tous les sociétaires présents et qui demeure annexée au procès verbal.

Ladite feuille d'émargement fait que constater, que 12 sociétaires sur 15 assiste à l'assemblée .

Ordre du jour

Bilan financier :

Dépenses: 2780,48 €

Recettes : 2635,00 €

Autofinancement : 145,80 €

Lâchés de gibier saison : 2022/2023

160 Perdrix

70 Faisans

Prélèvement : 2022/2023

Faisans : 15%

Perdrix : 35%

Lièvres: 10

Chevreuils : 7

Renards : 2

Pigeons : 87

Saison 2023/2024

170 Perdrix et 70 Faisans seront lâchés dans la saison.

Attribution de 20 bracelets de lièvres.

Reste 7 chevreuils à prélever.

Attribution de 1 bracelet de faon .

Jour de chasse et Horaires

Dimanche, jeudis, jours fériés et ouvert tous les jours à partir du 26 novembre.

La chasse en battue reste ouverte tous les jours de la saison, sur convocation du président ou d'un membre du bureau et sans restriction d'horaire.

Du jour de l'ouverture le 10 septembre au 07 octobre 8h00/12h30 et 14h00 au couché du soleil et du 08 octobre jusqu'à la fermeture générale 9h00/12h30 et 14h00 au couché du soleil.

La chasse au pigeons à poste fixe sera ouverte à partir du 01 novembre au 10 février 2024 et sans restriction d'horaire et devra être déclaré au président

Sanctions

Une amende de 150 € sera appliquée pour toutes infraction au règlement intérieur de la chasse et de 50 € pour le non-respect des consignes de sécurité, donnés au début de battue et pour divagation de chien (s).

Garderie

Suite aux informations reçues, le nombre d'animaux retrouvés morts ou écrasés sur les routes de la commune s'élève à 6 chevreuils, 5 renards, 3 blaireaux et 2 lièvres.

Sécurité

Rappel aux chasseurs qu'il est interdit de chasser à moins de 150 mètres de toutes habitations et de ne pas tirer à travers d'une route.

Toutes ses approbations ont été adoptées à l'unanimité par vote à mains levées.

Renouvellement du Conseil d'Administration pour 3 ans

Composition du conseil d'administration par vote secrets .

AUCHER Hubert
BROSSARD Cédric
GUERIN Maurice
LEMAITRE Aurélien
RAYMOND Jean Michel
ROY David
THEBAULT Joël
TURMEAU Francis
TIFFENEAU Jean Pierre .

L'ordre du jour étant épuisé ,la séance est levée 20h15

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop and a vertical tick mark at the end.

Le président

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping oval shape with a smaller, more complex mark inside.

MESSEME le 21 juin 2023 19h00



Réunion du conseil d'administration de l'ACCA
Objectif de cette réunion est d'élire les membres du bureau par vote à bulletins secrets.

Composition du bureau après vote :

Président : Jean Pierre TIFFENEAU

Vice président : Maurice Guérin

Secrétaire : Cédric BROSSARD

Trésorier : Jean Michel RAYMOND

Membres : Hubert AUCHER

Aurélien LEMAITRE

David Roy

François TURMEAU

Joël THEBAULT

20h00 la séance est levée

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Brossard', written over a horizontal line.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Tiffeneau', written over a horizontal line.